

Table des matières

1	Robin Rivaton : «Quatre fois moins d'argent public dépensé par emploi accompagné en Ile-de-France».....	1
2	Verbalisation pour absence de vignette Crit'air : la ville de Paris passe la vitesse supérieure.....	3
3	Les marinas en vogue dans le Grand Paris.....	4
4	MEDEF : Qui succèdera à Pierre Gattaz ?.....	6
5	La baisse de l'impôt sur les sociétés devrait stimuler l'économie française	10
6	PME, TPE, startups : comment apprivoiser le RGPD ?	11
7	Banlieues : le gouvernement pousse ses emplois francs	13
8	Immobilier : guerre des taux de crédit pour soutenir le marché à bout de bras	15
9	BNP Paribas va concurrencer Lydia avec le paiement entre amis.....	16
10	Une armée mexicaine au chevet de la réforme de l'audiovisuel public	18
11	Syndicats: le déclin s'accélère.....	19
11.1	Grèves : du droit à l'abus	21
12	La réforme de la SNCF plébiscitée à l'Assemblée nationale.....	23
13	La CGT appelle à la grève et annonce «des coupures ciblées d'électricité»	24
14	Les agents de la RATP appelés à faire grève jeudi 19 et vendredi 20 avril	25
15	Air France : la grève se prolonge, en attendant un possible référendum	26
16	Frédérique Vidal: le mouvement de contestation des universités "ne s'est pas amplifié"27	
17	Trudeau propose un partenariat progressiste à la France	29
18	Macron presse Merkel d'agir face à l'Europe de la paralysie	30

III ILE-DE-FRANCE

L'OPINION – 18/04/2018

1 Robin Rivaton : «Quatre fois moins d'argent public dépensé par emploi accompagné en Ile-de-France»



Le directeur sortant de l'agence Paris Région Entreprises, chargée d'attirer les investisseurs, explique comment il a restructuré l'organisme pour plus d'efficience

L'agence Paris Région Entreprises doit publier jeudi son rapport annuel. Nommé par Valérie Pécresse à la tête de l'organisme il y a deux ans, son directeur général en donne les grandes lignes en avant-première à l'Opinion.

Issue de la fusion, en juillet 2014, de l'Agence régionale de développement et du Centre francilien de l'innovation, l'agence Paris Région Entreprises est chargée d'attirer les investisseurs en Ile-de-France. [Robin Rivaton](#), son directeur général depuis deux ans, passe la main à Lionel Grotto. A cette occasion, il dresse le bilan de son mandat.

Comment avez-vous travaillé sur l'attractivité de la région ?

Nous nous sommes inspirés de Londres qui a réécrit son *story telling* depuis les années 1980. Nous avons travaillé sur les classements que nous avions délaissés. Nous avons repris la marque Paris Region, que nous essayons de transformer en marque ombrelle auprès des collectivités et institutions infra-régionales. Nous capitalisons aussi sur le volet start-up et innovation.

Quelle a été la performance de Paris Regions Entreprises ?

Le nombre d'implantations en Ile-de-France est passé de 340 à 416 entre 2015 et 2017, dont 198 dossiers que nous avons accompagnés et 86 où nous sommes nous-mêmes allés chercher les investisseurs. Grâce à nos efforts de l'année dernière, 2 900 nouveaux emplois seront créés en Ile-de-France dans les trois prochaines années. Le tout avec un budget passé de 17,7 à 11,8 millions d'euros entre 2015 et 2017. Je me suis attaché à mesurer l'argent public dépensé pour chaque emploi accompagné : en trois ans, le montant est passé de 15 700 à 4 100 euros.

Comment avez-vous procédé ?

Nous avons utilisé les outils classiques du monde des entreprises, en menant une réorganisation poussée avec un plan de sauvegarde de l'emploi dont un volet de départs volontaires (qui a coûté environ 2 millions d'euros). Nous sommes passés de 103 à 66 salariés en deux ans. L'organisation très complexe des équipes a été revue, pour se recentrer sur un seul objectif : le nombre de projets implantés. Certaines missions ont ainsi été abandonnées, comme l'accompagnement des PME d'Ile-de-France sur l'innovation, où nous étions en concurrence avec les pôles de compétitivité. Nous avons aussi supprimé le chevauchement avec la Chambre de commerce de Paris-Ile-de-France. Cela a libéré des ressources, à la fois pour traiter 100 % des dossiers qui nous sont envoyés par Business France, contre 70 % auparavant, et renforcer l'équipe de prospection. Enfin, des outils classiques : division par deux des surfaces occupées, renégociation de tous les contrats fournisseurs. Nous avons des marges de progression par rapport à la sphère privée.

Quels enseignements tirez-vous de cette rationalisation ?

J'avais écrit [un ouvrage dédié à la méthode de réforme en 2016, *Aux actes dirigeants !*](#). C'est toujours sous pression (ici la baisse des subventions, le Brexit) que l'on peut faire passer des réformes structurelles. Les salariés ont reconnu que ce contexte n'était pas de mon fait. En outre, la clarification était attendue. C'est un problème récurrent dans l'administration : on passe les dépenses au rabot, mais les missions et les structures restent les mêmes. Beaucoup de salariés n'étaient pas heureux. Cela valide [l'idée d'Edouard Philippe et de Gérald Darmanin de tester un plan de départs volontaire dans la fonction publique](#). Un autre bon exemple d'entité parapublique innovante est le guichet unique « Choose Paris Region » dédié aux investisseurs venus suite au Brexit. Nous l'avons mis en place en trois mois à l'été 2016, avec le cabinet du Premier ministre. Il n'a ni budget, ni entité juridique, c'est très agile. Quinze implantations ont déjà été accompagnées, pour 50 entreprises suivies.

[Jade Grandin de l'Eprevier](#)

2 Verbalisation pour absence de vignette Crit'air : la ville de Paris passe la vitesse supérieure



Paris XII^e, 12 avril. Désormais, lors de chaque opération de contrôle, l'absence/présence de vignette Crit'air sur les véhicules est contrôlée et peut venir s'ajouter aux autres infractions verbalisées.

Les agents de surveillance de Paris, et la police, multiplient les opérations de contrôle sur les vignettes Crit'air. Plus de 3500 amendes ont été distribuées depuis le début de l'année.

Cette fois-ci on ne rigole plus : les pollueurs ont du souci à se faire. Désormais, il est beaucoup plus risqué de circuler à Paris sans [vignette Crit'air](#). La mairie de Paris a en effet briefé ses ASP (agents de surveillance de Paris) sur le sujet, et aujourd'hui, l'absence de vignette sur le pare-brise a beaucoup plus de risques d'être verbalisée.

Obligatoire pour circuler dans Paris depuis le 1^{er} juillet (y compris pour les véhicules venant d'autres régions), la pastille colorée ne fleurit pourtant pas sur tous les véhicules. Loin s'en faut. Dans les rues, on voit même souvent des automobiles équipées d'une carte de stationnement résidentiel qui n'ont toujours pas de vignette Crit'air collée sur la vitre.

Ces resquilleurs seraient bien inspirés de demander leur sésame au ministère de la Transition écologique très vite. Car depuis le 1^{er} janvier les agents de surveillance de Paris passés sous la responsabilité de la Ville (avant ils étaient rattachés à la Préfecture de police) mènent d'avantage d'opérations de contrôle sur le sujet. « Cela fait clairement partie des priorités de la ville. Il est important de faire respecter le dispositif de la zone restreinte de circulation et donc le système des vignettes pour améliorer la qualité de l'air », explique Christophe Najdovski, adjointe (EELV) chargé des transports.

Une moyenne de 51 PV par jour

Entre le 1^{er} janvier et le début du mois d'avril, 3339 PV ont donc été distribués par les ASP pour absence de vignette. « Lors d'opérations de contrôles spécifiques en arrêtant des véhicules en circulation mais aussi sur des véhicules stationnés », précise l'élue. Ainsi que lors des opérations de verbalisations des véhicules qui empruntent les pistes cyclables ou les couloirs de bus. Désormais, chaque fois, la présence de vignette est contrôlée et verbalisée le cas échéant.

La police, habilitée elle aussi à contrôler ce type d'infraction, a dressé pour sa part 366 PV depuis le début de l'année. Soit une moyenne de 51 PV par jour. Cela peut paraître encore peu mais c'est bien plus au regard des [176 PV que la Préfecture de police avait distribué seule l'an dernier entre le 1er juillet et le 31 décembre](#), entre le 1^{er} juillet et le 15 octobre.

La douleur fait mal : pour les voitures ou les véhicules utilitaires légers, l'amende est de 68 euros, et pour les poids lourds et autocars elle monte à 135 euros. Alors... à vos vignettes !

Bientôt une circulation restreinte jusque l'A86 ?

La zone de basse émission (ZBE) - ou zone de circulation restreinte - pourrait bientôt s'étendre jusque l'A86. C'est ce que projette la Métropole du Grand Paris (MGP).

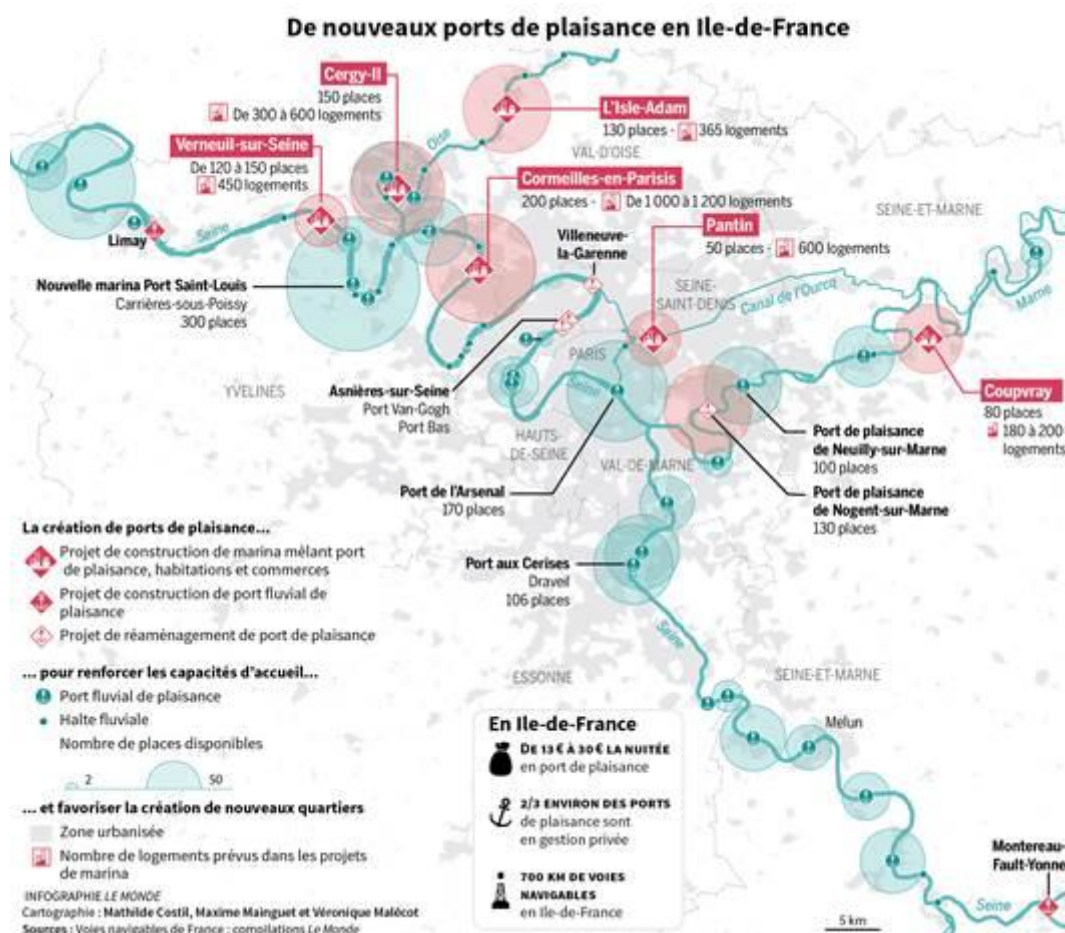
Elle espère y limiter la circulation aux Crit'air 1 et 2 d'ici 2019 voire 2020 : « Le plus tôt sera le mieux », espère Daniel Guiraud, maire (PS) des Lilas (Seine-Saint-Denis) en charge de l'environnement à la MGP.

Rien ne sera décidé avant l'automne prochain et la remise de plusieurs études. Chacun des maires des 80 communes intra-A86 devra ensuite adopter, au non, la ZBE sur son territoire.

Marie-Anne Gairaud

LE MONDE – 18/04/2018

3 Les marinas en vogue dans le Grand Paris



Près de trente ans après l'ouverture de Port-Cergy dans le Val-d'Oise, premier du genre en Ile-de-France, les projets de quartiers conçus autour de ports de plaisance fleurissent autour de la capitale.

Des terrasses bondées autour d'un bassin, des plaisanciers qui s'activent sur leurs bateaux, des quais où se croisent riverains et promeneurs du dimanche, des quartiers portuaires transformés en autant d'atouts économiques et touristiques... Oubliez la Côte d'Azur et Port-Grimaud : le nouvel eldorado des marinas, c'est le Grand Paris. Près de trente ans après l'ouverture de la première du genre en Ile-de-France, Port-Cergy, dans le Val-d'Oise, les projets de quartiers conçus autour de ports de plaisance créés de toutes pièces sur la Seine, l'Oise ou la Marne fleurissent autour de Paris.

« Nous recevons très régulièrement des demandes de renseignements de la part de collectivités qui souhaitent développer des ports », témoigne François Houix, à la direction territoriale du bassin de la Seine de l'établissement public Voies navigables de France (VNF). De Creil à Corneilles-en-Parisis, de Verneuil-sur-Seine à Saint-Leu-d'Esserent, de Coupvray à L'Isle-Adam, près d'une dizaine de ports fluviaux sont déjà à l'étude ou en chantier. Des ports en général accompagnés de nouveaux quartiers dont ils seront le produit phare. Les bénéficiaires de l'opération immobilière devant financer, au moins en partie, les quais et les bassins.

« Le port et le quartier ne coûteront pas un centime à la commune, même l'école sera payée par l'aménageur », se félicite le maire (LR) de Corneilles-en-Parisis (Val-d'Oise), Yannick Boëdec. Sur les 22 hectares longtemps occupés par le cimentier Lafarge, UrbanEra, la direction des grands projets urbains de Bouygues, va réaliser un bassin pour 200 bateaux et un quartier de plus de 1 000 logements avec des hôtels et des commerces. Les travaux pourraient commencer fin 2019. « Le port va donner du cachet au quartier : on veut un esprit guinguette, une architecture de style ancien, ce sera plutôt haut de gamme », décrit M. Boëdec. L'occasion pour la ville de retrouver 800 mètres de berges, son seul accès à la Seine.

« La taille du projet urbain permet de financer le port intégralement ; ce n'est pas toujours le cas », prévient Yann Aubry, directeur du développement et de l'aménagement chez UrbanEra. A Verneuil-sur-Seine (Yvelines), sur un ancien site industriel de Caterpillar acheté par UrbanEra en 2017, le groupe va réaliser d'ici à 2024 un port de 120 à 150 bateaux, un petit quartier résidentiel et des équipements publics. « C'est une opportunité métropolitaine de développement pour la ville, qui va se trouver à moins d'une demi-heure de Paris grâce à la ligne Eole de la SNCF », analyse M. Aubry. Cette fois, des investissements de la commune et du département sont nécessaires : « C'est un petit projet, qui ne peut pas financer le port à lui tout seul. »

« Il faut avoir les reins solides »

A L'Isle-Adam (Val-d'Oise), le chantier a déjà débuté. Le port et les premiers logements devraient être livrés fin 2019 : 350 appartements et quelques villas autour d'un bassin de 130 anneaux, pour des bateaux de 6 à 20 mètres de long. « Ce projet, dont l'idée remonte aux années 1970, doit parachever le développement de la ville et renforcer notre offre liée au tourisme fluvial en créant un lieu de destination », explique le maire, Sébastien Poniatowski (LR). La ville dispose d'une dynamique club de voile et d'une des plus anciennes plages d'Ile-de-France. Pour créer cette marina, la municipalité et son aménageur, Eiffage, ont choisi d'artificialiser un étang sauvage abritant une centaine d'espèces protégées et de le relier à l'Oise par une écluse. Une opération vivement dénoncée par les associations de défense de l'environnement, mais approuvée par le commissaire enquêteur, convaincu par la création d'une autre « zone de biodiversité » à quelques encablures de là.

Soutenu par la ville, le projet n'en est pas moins 100 % privé. C'est Eiffage qui a racheté les terrains et assume tous les investissements. « A cet emplacement un peu excentré de la commune, c'est la création du port qui fait la valeur de l'opération. Mais il faut travailler sur toutes les autres dépenses pour équilibrer le budget et absorber le coût du port sans accroître le prix de sortie des logements », explique Nicolas Gravit, directeur d'Eiffage Aménagement. Mais là n'est pas la principale difficulté. « On a commencé à réfléchir au projet en 2011, et le chantier n'a démarré qu'en 2017 ; ce sont des projets qui demandent de très longues études et des autorisations compliquées à obtenir, il faut avoir les reins solides », ajoute M. Gravit.

Le modèle de toutes ces marinas, Port-Cergy, ne reste pas inactif. La collectivité prépare la réalisation d'un deuxième port sur 15 hectares, avec un bassin de 150 bateaux, plusieurs centaines de logements et des équipements, connectés au premier port par une liaison piétonne. Epaulée par l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France, la collectivité a commencé à racheter terrains et maisons pour réaliser l'extension.

« Le port renforce l'attractivité touristique »

« Des investissements publics compléteront l'opération immobilière, qui reste de taille modeste, mais c'est justifié : le port renforce l'attractivité touristique du territoire, assume le maire (PS) de Cergy, Jean-Paul Jeandon. Le port actuel compte 75 bateaux en permanence, c'est un grand succès, mais il est trop petit pour répondre à la demande. »

De fait, bien qu'un anneau coûte souvent plus de 5 000 euros par an et que les bateaux sortent rarement plus de trois fois dans l'année, la demande explose et les listes d'attente s'allongent, que les propriétaires de bateaux souhaitent y vivre à l'année ou faire des ronds dans l'eau le week-end. Le maire de Cergy n'est pas vraiment inquiet de voir se multiplier les projets de ports de plaisance, « cela va créer une offre complémentaire plus qu'une concurrence ».

Reste à savoir jusqu'à quel point les 700 kilomètres de cours d'eau navigables d'Ile-de-France peuvent absorber une explosion de l'offre. D'autant plus que les croisières fluviales connaissent elles aussi une activité en forte croissance. « Nous estimons que le réseau fluvial peut accueillir trois à quatre fois plus de trafic », rassure François Houix, chez Voies navigables de France.

Pour VNF aussi, qui tire ses ressources propres des péages fluviaux et des redevances domaniales, la multiplication des ports est une aubaine. « En revanche, précise M. Houix, nous sommes très attentifs à l'exemplarité environnementale, aux performances écologiques des bateaux, aux conditions d'assainissement et de collecte des déchets dans les ports. » La qualité de l'eau est censée être irréprochable pour les Jeux olympiques de 2024...

Par [Grégoire Allix](#)

::: MEDEF

AFFICHES PARISIENNES – 17/04/2018

4 MEDEF : Qui succèdera à Pierre Gattaz ?



Les neuf candidats à la présidence du Medef ont confronté leurs programmes à l'occasion du conseil d'administration du Medef Ile-de-France, fin mars.

Le nouveau président du Medef sera élu le 3 juillet par l'Assemblée générale de l'organisation, composée de 591 membres dont 560 votants, pour un mandat de cinq ans non renouvelable. Neuf candidats sont actuellement engagés dans la compétition. La liste des candidats peut cependant s'allonger jusqu'au 3 mai, date de la fin des dépôts de candidatures. Pour le moment, les candidats à la présidence du Medef sont :

- Pierre Brajeux, président du Medef Hauts-de-Seine
- Dominique Carlac'h, présidente du Comité Sport du Medef
- Olivier Klotz, président du Medef Alsace

- Fabrice Le Saché, administrateur du Medef International
- Patrick Martin, président du Medef Auvergne-Rhône-Alpes
- Frédéric Motte, président du Medef Hauts-de-France
- Geoffroy Roux de Bézieux, vice-président délégué du Medef
- Alexandre Saubot, président sortant de l'UIMM
- Jean-Charles Simon, ancien directeur général délégué du Medef

à l'occasion du conseil d'administration du Medef Ile-de-France organisé récemment au Club des entrepreneurs, les candidats ont eu cinq petites minutes chacun pour présenter les grandes lignes de leur programme. Yves Thréard, directeur adjoint de la rédaction du Figaro était chargé d'animer cette table ronde et d'assurer le respect du temps de parole. L'autorité du « maître du temps » a néanmoins été mise à mal par Alexandre Saubot et Jean-Charles Simon.



Des parcours variés, des grands objectifs similaires

Pierre Brajeux et son « Medef de conquête »

Pierre Brajeux est diplômé de Sciences-Po (Institut d'études politiques de Paris, section économique et financière), de l'Université de Cambridge, de la Chambre de commerce franco-britannique et titulaire d'une maîtrise de droit des affaires (Université de Paris II-Assas). à la tête d'une société de sécurité privée depuis 30 ans, dont le siège social est installé à La Garenne-Colombes, il est aussi colonel de réserve de la Gendarmerie nationale. Il se présente comme un « homme de conviction, d'implication et d'engagement ».

Le président du Medef Hauts-de-Seine entend passer « d'un Medef de combat à un Medef de conquête ». Sa vision pour l'avenir repose sur la conquête de légitimité, d'utilité, d'indépendance financière, de liberté pour les entreprises, sur une conquête dans l'ambition et dans la vision. « Nous devons débattre tous ensemble très librement, de l'intelligence artificielle, de l'Europe, de nos relations avec l'Afrique, débattre de toutes les stratégies pour nos entreprises et notre pays », déclare-t-il. Cette vision du Medef de demain implique de passer d'un Medef institutionnel à un Medef d'entreprise. Il rappelle que « le Medef n'est qu'un outil. Sans agilité et sans efficacité, nos idées sont inopérantes. »

Dominique Carlac'h et son « Medef 4.0 »

Diplômée de Sciences Po et d'HEC Paris, et ancienne athlète de haut niveau, elle fonde et dirige depuis plus de 25 ans D&Consultants. Elle est également présidente de l'Association des conseils en innovation. En mars 2017, elle a parcouru en raquettes 60 km, en moins de 30 heures. Dès le début de son intervention, elle explique : « Lorsque l'on est dans une compétition comme celle d'aujourd'hui, on est dans l'excellence. Donc une question se pose : où se trouve le supplément d'âme ? Voilà le sens de ma candidature. ». Seule femme parmi tous les candidats, elle présente une candidature « ancrée dans la sincérité et dans l'engagement ».

Dominique Carlac'h croit aux territoires de compétitivité. Selon elle, il faut s'appuyer sur les spécificités territoriales pour engendrer des « territoires de compétitivité » en favorisant l'effet d'entraînement de « meutes régionales » et en privilégiant des plans d'actions réguliers pour attirer de nouveaux investissements industriels en région. Elle souhaite, entre autres, placer la performance et l'innovation au cœur des filières, réfléchir à la place des hommes et femmes au sein des entreprises et à la compétitivité interne, en innovation managériales. Ensuite, elle souligne la nécessité de rénover l'organisation du Medef, pour l'ajuster à l'économie 4.0, « pour le rendre plus agile, pour le rendre plus collaboratif, plus efficient ».

Olivier Klotz, et son “Medef d'influence”

Il obtient, en 1984, le diplôme de l'Institut européen d'études commerciales supérieures Strasbourg, et prend la direction de la filiale d'une entreprise industrielle allemande en France en 1992. Il a travaillé en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient et est également juge consulaire depuis 2007. Il est pour un Medef d'influence plus qu'un Medef de gestion.

Pour Olivier Klotz, le nombre abondant de candidat à cette élection présidentielle est un signe de « dynamisme démocratique », mais aussi « d'un malaise au sein du mouvement ». Il constate qu'un certain nombre de chefs d'entreprise se plaignent d'un mouvement trop parisien. Il souhaite rendre leur fierté aux patrons, en recentrant le Medef sur sa fonction de représentation économique et politique des entreprises auprès des Pouvoirs publics. Sa candidature s'appuie sur deux autres fondements : la signature d'un Pacte de stabilité réglementaire pour le quinquennat avec le gouvernement et la sortie du paritarisme de gestion.

Fabrice Le Saché, pour un Medef plus engagé

Venant d'une famille aux racines industrielles de Troyes, il suit un cursus aux Etats-Unis, en Californie, après l'obtention de diplômes en relations internationales à la Sorbonne et en droit international à l'Université Panthéon-Assas. Il est à la tête de l'Aera Group, leader en ingénierie sur le continent africain. Il rappelle qu'il est un entrepreneur à la tête de sa TPE de cinq salariés, partisan d'un lobbying renforcé.

Le premier défi selon ce candidat, c'est l'attractivité, « être plus attractif, c'est être plus influent ». Ensuite, il souhaite un dialogue social de plus en plus décentralisé. L'administrateur du Medef International revient également sur la nécessité de régénérer le paritarisme et sur l'optimisation de l'influence du Medef. Il milite pour un Medef plus utile aux entreprises, plus engagé dans le débat public et ouvert sur la société. Pour Fabrice Le Saché, il est crucial que le Medef assume sa posture de service. Il faut également avoir recours à un lobbying renforcé, aussi bien à l'échelle européenne que locale. Il souligne que « ce n'est pas qu'une question sociale, c'est aussi une question d'infrastructure locale ».

Patrick Martin et un Medef à oxygéner

Diplômé de Sciences Po Paris et de l'Essec, il a rejoint l'entreprise familiale en 1987, dont il est aujourd'hui le président. Le chiffre d'affaires de cette société a été multiplié par 14 en 30 ans. Il propose d'oxygéner le Medef, en l'ouvrant aux nouvelles générations d'entrepreneur et aux outils de l'époque.

Il débute sa présentation en expliquant « Le Medef est une organisation unique, interprofessionnelle et territorialisée, utile à nos entreprises. Mais nous sommes face à une révolution économique, écologique, numérique, politique, il faut donc réinventer notre doctrine ». Le choix du futur président se fondera selon lui sur l'authenticité, la représentativité et la détermination du candidat. Il évoque notamment les contraintes financières qui pèsent sur les entreprises françaises. Pour Patrick Martin, il faut continuer à peser sur les Pouvoirs publics et travailler à la baisse des impôts de production.

Frédéric Motte, et son “Medef Think-tank”

Diplômé d'école de commerce, il passe plusieurs années dans le secteur bancaire. Il ouvre l'agence lilloise de la Banque du Louvre et est ensuite appelé à diriger le département privé de la banque belge Kredietbank. Puis, il hypothèque sa maison et crée son entreprise, Cèdres Industries, en 1996. Il est aussi lieutenant de réserve. Son programme comprend un double objectif : faire en sorte que tous les types d'entreprises arrivent à travailler ensemble et améliorer la représentation des territoires.

Cette candidature s'appuie sur 20 années d'expérience. Le président du Medef Hauts-de-France mentionne qu'il connaît les préoccupations des chefs d'entreprise et l'enjeu de l'animation des entreprises dans les territoires. Il dit avoir confiance en l'entreprise, comme pilier d'insertion, d'innovation et confirme la nécessité de transformer le Medef.

Son ambition peut se traduire en trois lettres « R-T-E » : Rassemblement, Transformation, Engagement. Ce candidat croit en l'utilité des corps intermédiaires mais estime qu'ils doivent se réinventer et que le paritarisme doit aussi se renouveler. Il milite pour un Medef-think tank pour les entrepreneurs, un Medef accueillant "plus et mieux" les jeunes, les femmes, et la diversité.

Geoffroy Roux de Bézieux, et son Medef de proposition

Il est diplômé de l'ESSEC et Paris Dauphine. Il crée en 1996 The Phone House, et fonde récemment Notus Technologies (2014). Pour lui, il faut revoir la gouvernance, la représentativité et la communication.

Il réitère la remarque déjà formulée lors de la clôture de l'Université du numérique du Medef : on assiste à une transition technologique très forte. Dans ce contexte, le vice-président délégué du Medef souligne que

« C'est une révolution du travail qui est en cours ». « Si on ne se transforme pas, on va disparaître » ajoute-t-il. Pour lui, le Gouvernement actuel, en allant plus vite que les organisations syndicales, prive le Medef d'oxygène. Il propose donc de passer d'un Medef de combat à un Medef de proposition. Concernant le paritarisme de gestion, le candidat considère qu'il faut proposer un nouveau partenariat social aux syndicats. Il estime également que le Medef devrait être financé à 100% par des cotisations. Enfin, le programme de Geoffroy Roux de Bézieux se concentre sur la communication. Le Medef doit, selon lui, « incarner les entrepreneurs » et « faire la pédagogie de l'économie ».

Alexandre Saubot et un Medef qui ne négocie plus

Polytechnicien, il a travaillé en cabinet ministériel, au ministère de la Culture et de la Communication. Puis il intègre l'entreprise familiale de 1 500 salariés, et en prend la direction opérationnelle en 2004. En trois ans, le chiffre d'affaires de cette société passe de 250 millions à 650 millions d'euros. Il a démissionné de tous ces autres mandats. Ce candidat entend réconcilier la France et l'entreprise.

Il s'adresse aux membres du Medef en « Homme libre affranchi de toutes ses responsabilités ». Lui aussi évoque un excès de règles, d'impôts et de normes sociales, et estime que c'est un « moment crucial pour agir ». Selon le président sortant de l'UIMM, sa candidature s'inscrit dans deux défis : le Medef doit gagner la confiance des Français d'une part, et se transformer face à la donne politique.

Pour relever ces défis, il propose trois idées. Tout d'abord, il considère qu'il faut revoir le rôle de la négociation interprofessionnelle, et s'opposer à la fois à toute perspective de négociation, ainsi qu'à la pratique de la négociation encadrée. Ensuite, le candidat, lui aussi, propose de recentrer la participation au paritarisme. Enfin, il souhaite bâtir un Medef qui s'engage, « sur l'apprentissage, le handicap, l'égalité hommes femmes ».

Jean-Charles Simon, et sa "maison commune des entreprises"

Diplômé de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique et de Sciences Po, il occupait des fonctions au sein de la Fédération française de l'assurance avant de devenir directeur des Affaires publiques et économiques chez Groupama. Il fonde Stacian, entreprise spécialisée dans les

données, la statistique et l'analyse économique, en 2013. Il a également été enseignant à Sciences Po et intervient fréquemment sur BFM Business. Il veut favoriser l'immersion en entreprises pour les magistrats, les avocats, les enseignants et les journalistes.

L'ancien directeur général délégué du Medef insiste sur la responsabilité du Medef dans le modèle social. « C'est à cause du social que la France dépense plus », « le Medef est une forme de caution, voire un complice ». Il souhaite engager une transformation en profondeur du modèle social : redonner des responsabilités aux entreprises et aux individus. Selon lui, il est essentiel de se rassembler, le Medef devant devenir une maison commune des entreprises. Un objectif : « remettre les entreprises au cœur de nos préoccupations et de nos missions ».

Les candidats ayant évoqué une multitude de mesures communes, comme la nécessité de réforme du Medef, la baisse des charges, la simplification du cadre législatif, la réorganisation du paritarisme, la question de la diversité et de l'égalité femmes-hommes, certains participants ont regretté l'absence d'un consensus, d'un accord sur un programme commun.

Thuy-My Vu

∴ ÉCONOMIE

LE FIGARO – 18/04/2018

5 La baisse de l'impôt sur les sociétés devrait stimuler l'économie française



Bercy table sur la création de 260.000 emplois d'ici à 2025 grâce à ses mesures fiscales.

Tandis que les députés de la commission des finances s'organisent pour être en mesure d'évaluer les mesures budgétaires et fiscales du gouvernement, celui-ci a publié vendredi son évaluation des mesures fiscales adoptées fin 2017. Au détour du « Programme national de réformes » envoyé à la Commission européenne, Paris estime que la réforme de la fiscalité du capital et la baisse de [l'impôt sur les sociétés](#) (IS) « pourraient rehausser l'activité de 3,3 points de PIB à long terme, pour 440.000 emplois créés ». À plus court terme, c'est-à-dire d'ici à 2025, la « montée en puissance progressive » des mesures alimenterait la croissance économique à hauteur de 1,6 point et créerait environ 260.000 emplois. Cette évaluation prend en compte l'effet contraire des hausses d'impôt (fiscalité carbone et taxes sur le tabac).

De l'ordre de la moitié de ces effets, soit 1,5 point sur 3,3 points d'activité supplémentaire, serait due à la seule baisse du taux d'IS de 33,33 à 25 % d'ici à 2022, selon Bercy. Il est vrai que, parmi les autres mesures fiscales, comme la suppression de l'ISF sur les actifs financiers et la flat tax de 30 % sur ces revenus, ou la transformation du CICE en baisses de charges sociales pérennes, c'est bien la diminution de l'IS qui pèse le plus (11 milliards d'euros).

C'est, surtout, l'impôt à réduire en priorité selon la plupart des économistes. « Plusieurs études concluent à une incidence palpable du taux d'imposition sur la localisation de l'activité », soulignaient les experts du Conseil des prélèvements obligatoires, organisme officiel hébergé par la Cour des comptes, dans leur rapport 2017. Et c'est particulièrement vrai pour une économie comme la France, où le taux d'imposition

des sociétés est jusqu'à présent facialement plus élevé que la moyenne de ses partenaires européens (33 % contre 25 %).

Réduire le taux d'IS incite en effet les entreprises à rapatrier plus volontiers leurs bénéfices et à investir davantage en France. Ainsi, la Commission européenne a calculé, dans une étude de 2017, qu'une baisse du taux de l'IS de cinq points, à 28 %, entraînerait une augmentation de 1 % de l'investissement à cinq ans en France.

Au passage, ce surcroît d'activité réduirait d'autant le coût budgétaire de la mesure pro-entreprise. Certes, l'État taxerait à un moindre niveau les sociétés, mais celles-ci se développeraient davantage et, par conséquent, paieraient plus d'impôts. «Je ne crois pas que la baisse d'environ un tiers du taux d'IS conduise à baisser les recettes de l'IS d'un tiers, relève ainsi Étienne Lehmann, professeur d'économie à l'université Panthéon-Assas Paris-II. À titre d'exemple, la part des recettes de l'IS dans le PIB est similaire en France, au Royaume-Uni et en Irlande, malgré un taux beaucoup plus élevé dans notre pays.»

Deux études récentes, l'une menée en Allemagne, l'autre aux États-Unis, vont même plus loin. Publiées dans des revues prestigieuses, elles mettent en évidence qu'une baisse de l'IS provoque... [une hausse des salaires](#) à un horizon de cinq ans. Soit par le surcroît d'activité engendré, soit parce que les salariés ont «récupéré» une partie des économies d'impôts en augmentations de rémunérations.

D'autres baisses d'impôts bénéficient d'une efficacité économique beaucoup plus incertaine. Comme la suppression de la taxe d'habitation, par exemple, qui pèsera pourtant autant dans les comptes de l'État que la baisse de l'IS. «Comme toutes les mesures qui agissent sur le pouvoir d'achat, son effet ne durera pas très longtemps avant de s'estomper, explique Étienne Lehmann. Or, à l'heure où il est difficile de maîtriser la dépense publique, il faudrait concentrer les baisses d'impôts sur les prélèvements les plus toxiques pour l'économie, comme les impôts de production qui frappent les entreprises avant même qu'elles réalisent des bénéfices.»

[Guillaume Guichard](#)

LA TRIBUNE – 18/04/2018

6 PME, TPE, startups : comment apprivoiser le RGPD ?



[La Commission nationale informatique et libertés \(Cnil\) et Bpifrance publient mardi 17 avril un guide pratique pour aider les PME et les TPE à apprivoiser le complexe Règlement européen sur la protection des données \(RGPD\), qui entrera en vigueur le 25 mai.](#)

Les entreprises en avaient bien besoin. D'après les différentes estimations des cabinets de conseils, l'immense majorité des sociétés françaises (entre 50% et 70%) ne seront pas prêtes le 25 mai prochain, lors de l'entrée en vigueur du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD). Le texte, voté en 2016 par Bruxelles, impose à toutes les entreprises qui traitent des données personnelles (startups, TPE, PME, ETI, grands groupes) une série d'obligations concernant le traitement et l'exploitation des données personnelles de leurs clients et salariés. Avec la révolution numérique,

quasiment tout le monde est donc concerné, d'une TPE dans le bâtiment avec ses fichiers clients à la multinationale.

Mais si les grands groupes disposent des moyens financiers et humains conséquents pour la mise en conformité, ce n'est pas forcément le cas pour les PME et les TPE, qui pèsent pourtant la quasi-totalité des 4 millions d'entreprises actives en France. Pour les aider, la Commission nationale informatique et liberté (Cnil) et Bpifrance ont présenté mardi en présence du secrétaire d'Etat au Numérique Mounir Mahjoubi, un guide pratique expliquant aux PME comment appliquer au mieux les dispositions du règlement.

Vaincre la peur du RGPD

Ce guide, qui se veut clair et pédagogique, doit aider les plus petites entreprises à comprendre ce qu'est le RGPD, en quoi il leur est utile, et comment intégrer à leur fonctionnement les dispositions du texte. Il les aide par exemple à construire leur registre de données, à les sécuriser, explique l'importance de notions comme le triage des données et le consentement explicite des clients ou fournisseurs concernés.

"Les obligations du RGPD sont proportionnelles à la taille des entreprises. Mais les plus petites d'entre elles n'ont pas les moyens de se payer un cabinet de conseil, un juriste ou un avocat. D'où l'importance d'un guide car le RGPD est surtout un espoir de valeur, une opportunité pour les PME/TPE de prendre le virage du numérique via la valorisation de la donnée", a estimé Mounir Mahjoubi.

De son côté, Isabelle Falque-Pierrotin a insisté sur la nécessité de changer de discours vis-à-vis de la régulation, et minimisé les contraintes imposées par le RGPD pour les PME/TPE: *On a voulu endiguer cette vague alarmiste qui dit que le RGPD se fait au détriment des entreprises et en particulier des plus petites. C'est une approche délétère et fautive car le RGPD est facile pour les TPE/PME, il n'y a pas forcément de contraintes nouvelles, ce sont davantage des principes de bon sens",* estime Isabelle Falque-Pierrotin, la présidente de la Cnil.

Il est exact que le RGPD représente surtout un effort de "toilette" pour les entreprises qui respectent déjà les précédentes réglementations comme la loi Informatique et Libertés de 1978 et la directive européenne de 1995 révisée en 2004.

Problème : en réalité, beaucoup s'arrachent les cheveux devant la complexité du chantier. Il faut dire qu'avant le RGPD, la réglementation n'était pas assez contraignante pour pousser la plupart des entreprises à la respecter à la lettre. Désormais, en plus des principes et droits nouveaux, les régulateurs pourront infliger des amendes s'élevant jusqu'à 4% du chiffre d'affaires mondial d'une entreprise.

De quoi créer une panique à bord chez de nombreuses entreprises, même si Isabelle Falque-Pierrotin admet que les moyens dédiés à l'action de contrôle et de sanction restent largement insuffisants pour garantir la stricte application du règlement par toutes les entreprises concernées. Pour Nicolas Dufourcq, le directeur de Bpifrance, le déclic se fait toujours attendre dans de nombreuses entreprises : *"Il faut prendre conscience que les clients sont prêts à donner beaucoup de données pour être dans une bulle numérique, mais ils demandent en échange un niveau de protection élevé, qu'ils n'avaient pas jusqu'alors",* explique-t-il.

Douleur puis enthousiasme chez ceux qui ont franchi le pas

Si peu d'entreprises sont aujourd'hui en situation de conformité en France, celles qui ont commencé à travailler sur la question depuis plusieurs mois en voient déjà les bénéfices. C'est le cas de Huckink, TPE de 7 employés filiale de la PME Welljob, spécialisée dans l'installation de bornes de recherche d'emploi dans les lieux de passage. Nathalie Daoud, la directrice du développement de Huckink, estime que la mise en conformité a permis à son entreprise, qui fonctionne avec de nombreuses agences partenaires, d'améliorer considérablement ses process : *"On ne va pas se mentir, au début on se dit : "encore une contrainte", et il est très difficile de mobiliser des gens en interne pour se saisir du sujet.*

Puis on a participé à des séminaires sur le RGPD, on a échangé avec d'autres boîtes sur les best practices, on a monté notre propre plan d'action supervisé par un DPO, et cela nous a aidé à comprendre quelles données on utilisait, pourquoi, et à repenser totalement nos process internes", se réjouit-elle.

Malgré les difficultés, l'éditeur de logiciels américains Pros (1.300 salariés dont une centaine en France), qui commercialise des solutions de "pricing" [fixation de prix] et de devis pour les entreprises dans le monde entier, a fini aussi par trouver comment tirer parti du RGPD: « *La mise en conformité est très fastidieuse, car il faut embarquer tous les services en interne malgré la logique des silos. C'est aussi très complexe au niveau légal, car il faut revoir tous les contrats avec les fournisseurs et clients, donc cela demande beaucoup d'interactions qui mettent tout le monde sur les dents. Mais, dans le fond, l'obligation du consentement explicite nous force à faire le tri dans nos bases de données dormantes. Au final, on va perdre en volume mais gagner en qualité. Nos bases seront mieux qualifiées et nous pourrons mieux les valoriser. C'est positif* », témoigne Virginie Dupin, vice-présidente du marketing en Europe et au Moyen-Orient.

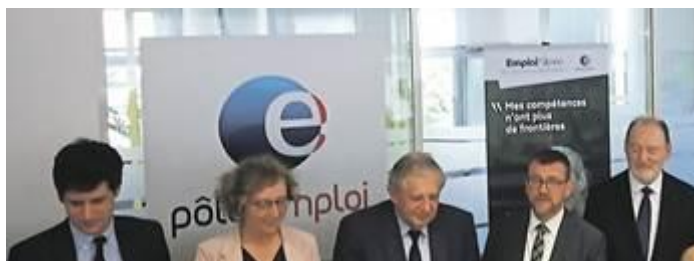
Idem pour Nicolas Berbigier, le Pdg et cofondateur de la startup Famoco (120 salariés), qui commercialise des solutions NFC. *"Le RGPD nous a forcés à nous remettre à niveau sur la sécurité des données. Comme nous traitons de données sensibles, il a aussi donné un nouvel argument de vente aux commerciaux, qui savent désormais mieux expliquer aux clients comment on traite les données et connaissent donc mieux le produit",* explique-t-il.

Pour la Cnil, l'important est surtout que les entreprises commencent leur mise en conformité. *"Le régulateur n'est pas là pour sanctionner mais pour aider toutes les entreprises à s'élever au standard européen qui deviendra bientôt mondial sur les données personnelles",* ajoute Isabelle Falque-Pierrotin. Qui promet que la Cnil *"ne va pas fondre sur les entreprises pour les sanctionner",* mais tiendra compte d'une *"courbe d'apprentissage"*... du moment qu'un effort est réalisé.

Par [Sylvain Rolland](#)

LES ECHOS – 18/04/2018

7 Banlieues : le gouvernement pousse ses emplois francs



Muriel Pénicaud, ministre du Travail, Jacques Mézard, celui de la Cohésion des territoires, et son secrétaire d'Etat, Julien Denormandie,

ont fait le déplacement mardi à Clichy-Sous-Bois, en Seine-Saint-Denis.

Ce dispositif simplifié pour lutter contre le chômage dans les quartiers défavorisés est expérimenté depuis le 1^{er} avril. Le gouvernement en fera le bilan en septembre 2019.

Trois membres du gouvernement au chevet du chômage dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV). Muriel Pénicaud, ministre du Travail, Jacques Mézard, celui de la Cohésion des territoires, et son secrétaire d'Etat, Julien Denormandie, ont fait le déplacement mardi à Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, pour mettre en scène la signature de quatre emplois francs version En marche. Un dispositif

promis par Emmanuel Macron pour [lutter contre les discriminations à l'embauche](#), dont souffrent les habitants de ces quartiers et qui est en plein déploiement.

Les emplois francs version François Hollande, qui conditionnaient l'aide à des critères d'âge, de diplôme ou encore d'ancienneté au chômage, avaient été abandonnés au bout d'un an, faute de résultat. Il suffit désormais d'embaucher un résident de QPV inscrit à Pôle emploi, même s'il a une activité réduite. La prime a été revue en hausse au passage : 5.000 euros par an sur trois ans pour un CDI ou 2.500 par an sur deux ans pour un CDD de plus de six mois.

Aucun objectif chiffré

Sept territoires ont été sélectionnés, dans lesquels 200.000 personnes sont potentiellement éligibles à la mesure. Par prudence, aucun objectif chiffré n'a été affiché même si de source proche du ministère du Travail, on estime qu'atteindre 40.000 signatures d'ici à fin 2019, c'est-à-dire la fin de l'expérimentation, « *serait bien* ».

A ce stade, le gouvernement Philippe peut au moins se targuer d'en avoir enregistré quasiment autant en près de deux semaines et demie qu'en un an pour celui d'Ayrault (280 contre 308). Pour quelle efficacité ? Réponse en septembre 2019 quand le comité scientifique d'évaluation mis en place rendra sa copie.

Généralisation ?

De ses conclusions dépendra la décision ou non de généraliser les emplois francs à l'ensemble du territoire dans leur version actuelle ou remaniée (et de la facture associée qui peut s'annoncer lourde). La décision dépendra notamment de l'effet d'aubaine de la mesure, c'est-à-dire du nombre d'embauches qui auraient vu le jour sans aide. La tâche ne s'annonce pas simple comme l'ont montré ceux que l'exécutif a choisi de mettre en avant.

Pour les dirigeants de Leclerc de Rosny-sous-bois, l'embauche comme employé sur le rayon épicerie liquide de Cheickné, un Malien qui a enchaîné les emplois dans le nettoyage et la plonge depuis dix ans, aurait eu lieu même sans coup de pouce. Les 15.000 euros serviront à sa formation, pour parfaire sa maîtrise du français notamment.

Dalila, elle, a été recrutée après deux ans de chômage malgré son CAP d'esthéticienne, par Be Relax, une entreprise de soins et de beauté présente dans les aéroports. Son recrutement en CDI étant en cours depuis quelques temps, l'aide n'a donc pas véritablement joué. Et pour ceux qui vont suivre ? « *Nous jugeons d'abord sur les compétences, mais à compétences égales, c'est sûr qu'une aide de 15.000 euros c'est significatif* », avance Marie Chardin, sa directrice marketing.

Dans le cas de Rapide, en revanche, l'embauche en CDD de six mois de Daisy, titulaire d'une double licence de gestion, répond à un effet d'aubaine. Mais à un effet d'aubaine très limité car les 1.250 euros touchés sont très loin de compenser [la disparition des contrats aidés](#), dont bénéficiait cette association qui oeuvre dans l'insertion, regrette sa directrice Audrey Renaud.

Avis partagé par le maire de Clichy-sous-Bois, qui ne s'est pas privé de le rappeler à Muriel Pénicaud. Les emplois francs ? Très bien, a-t-il jugé, avant de plaider pour « *quelque chose qui soit complémentaire* ».

Sept territoires pour une expérimentation

- département de Seine-Saint-Denis
- agglomérations de Roissy Pas de France et de Cergy-Pontoise
- territoire de Grand Paris Sud Seine

- métropole européenne de Lille
- métropole d'Aix-Marseille-Provence
- communauté urbaine d'Angers-Loire Métropole

Alain Ruello

ENTREPRISES

LE FIGARO – 18/04/2018

8 Immobilier : guerre des taux de crédit pour soutenir le marché à bout de bras



En recul depuis janvier, les taux se rapprochent du plus bas historique de fin 2016. Mais cela n'empêche pas un recul du pouvoir d'achat.

L'inflation remonte peu à peu, mais pas les [taux de crédit immobilier](#). Ceux-ci baissent, même encore en ce début d'année, et [s'établissent à des niveaux exceptionnellement bas](#), à peine plus élevés qu'en novembre 2016 quand ils avaient atteint leur plus bas historique. En mars, les banques prêtaient à un taux moyen de 1,49 % (1,29 % sur 15 ans, 1,46 % sur 20 ans et 1,73 % sur 25 ans), contre 1,51 % en décembre dernier, selon le dernier observatoire de Crédit Logement/CSA. Et les taux ont encore diminué de deux points de base au cours des quinze premiers jours d'avril, d'après cette même institution. L'inflation, elle, s'élevait en mars à 1,3 % (hors tabac) sur un an.

Un coup de pouce bienvenu pour les acquéreurs, car les prix immobiliers sont de leur côté repartis à la hausse, de 1,2 % en 2017 selon Century 21 et même de 4,2 % selon la Fnaim. Cette progression, particulièrement forte dans les métropoles, grève le pouvoir d'achat immobilier. Dans ce contexte, «les établissements de crédit soutiennent à bout de bras le marché», constate Michel Mouillart, économiste associé à l'observatoire. Leurs objectifs de conquête de nouveaux clients restent en effet très ambitieux alors que la demande de crédit ralentit. La concurrence par les taux reste donc vive, si bien que ces derniers ne devraient pas dépasser, selon Crédit Logement, 1,70 % en moyenne à la fin de l'année.

Les [conditions d'emprunt](#) sont particulièrement avantageuses pour les ménages les moins fortunés, pénalisés par la suppression des aides personnelles au logement (APL) pour l'accession dans le neuf et par la réforme du prêt à taux zéro. La durée d'emprunt moyenne continue par ailleurs de s'allonger, à un peu plus de 18 ans. De quoi redonner un peu d'air à ces acquéreurs. «Les ménages modestes ont été très impactés par la remise en cause du soutien public. Sans ces baisses de taux ciblées, l'activité du crédit aurait baissé beaucoup plus fortement», estime Michel Mouillart. Jusqu'à quand la faiblesse des taux suffira-t-elle à soutenir le marché? Le nombre de prêts consentis a d'ores et déjà baissé de 9,6 % sur un an au 1er trimestre, et le volume des prêts de 4,5 %. La baisse des taux ne compense en effet que partiellement la hausse des prix.

Dans de nombreuses villes de France, le pouvoir d'achat immobilier a globalement baissé. C'est le cas à Bordeaux, où les prix ont gagné 13,6 % sur un an: avec le même apport et les mêmes revenus, un acheteur peut aujourd'hui s'offrir 6,3 m² de moins qu'un an plus tôt. C'est aussi vrai à Brest (- 4,4 m²),

Lille (- 4,1 m2), Rennes (- 2,3 m2), Orléans (- 1,1 m2), Besançon (- 6,3 m2), Toulouse (- 1,4 m2) et dans 62 % des villes de plus de 100 000 habitants.

La part des ménages les plus aisés, qui achètent plus souvent dans une métropole et peuvent plus facilement différer leur projet immobilier, a ainsi tendance à reculer au profit des acheteurs les plus jeunes et les plus modestes. «Ce retrait des plus aisés, s'il se confirme, serait un mauvais signal pour le marché immobilier», avertit Michel Mouillart.

[Marie Bartnik](#)

LA TRIBUNE – 18/04/2018

9 BNP Paribas va concurrencer Lydia avec le paiement entre amis



La banque lance la fonction de virement gratuit entre particuliers par SMS dans son application, qui a fait le succès de la startup de la Fintech française Lydia. La BNP est la première à déployer la solution « Paylib entre amis » du service de paiement en ligne et mobile créé par les banques françaises pour s'attaquer à Paypal et aux nouveaux entrants.

« *Je te fais un Paylib* » remplacera-t-il le « *je te fais un Lydia* » devenu si courant dans les milieux étudiants ? BNP Paribas [annonce](#) ce mardi être la première banque à lancer « *Paylib entre amis* », nouvelle fonction de virement entre particuliers par SMS développée par Paylib, la solution de paiement en ligne et mobile créée par les plus grandes banques françaises (BNP, Soc Gen et La Banque Postale en 2013, rejointes par Crédit Agricole, puis les Banques populaires et Caisses d'Epargne et Crédit Mutuel Arkéa). C'est courant mai que ce service pourra être activé au sein même de l'application mobile Mes Comptes de BNP Paribas ou de celle d'Hello bank !, sa marque mobile, à la clientèle plus jeune. « *Il suffit d'entrer le numéro de mobile ou le nom du contact à qui l'on souhaite envoyer de l'argent* » explique BNP Paribas dans son communiqué.

Le bénéficiaire du transfert d'argent reçoit un SMS lui confirmant que la somme sera créditée sur son compte ou l'invitant à renseigner le numéro de son compte Iban et la référence du transfert sur Paylib s'il n'y est pas inscrit. Ce qui devrait permettre aussi de gonfler le nombre d'utilisateurs de Paylib, plus d'un million actuellement sur plus de 66 millions de cartes bancaires en circulation.

Remplacer les chèques ou les espèces

Inutile de connaître le nom de la banque ou le numéro de compte de la personne à qui est envoyé l'argent : l'opération est simple comme un SMS. Le bénéficiaire doit avoir un téléphone mobile (français ou international) et un compte bancaire français (pas d'Iban étranger comme chez la néobanque allemande N26 par exemple). La somme est créditée dans un délai d'un à 3 jours, comme un virement traditionnel fait valoir la banque. Ceci dit, les choses devraient évoluer avec la mise en place du [paiement instantané](#) dans toute l'Europe d'ici à la fin de l'année.

Alors que Paylib ne fonctionne que sur les smartphones sous Android, le service d'envoi et transfert d'argent de BNP Paribas est compatible aussi avec l'iPhone, donc universel. L'arrivée de grands acteurs comme BNP Paribas pourrait démocratiser ce service aujourd'hui surtout utilisé par les moins de 30 ans et permettre de remplacer les chèques (cadeaux de la famille aux ados) et l'argent de poche en espèces

En réalité, BNP Paribas proposait déjà ce service, mais dans une application à part, Mes transferts, peu utilisée. Et l'application de paiement mobile et fidélisation LyfPay, développée conjointement avec le Crédit Mutuel, Auchan, Carrefour et Total, propose aussi de « *faire un Lyf* » pour se rembourser entre amis.

Ce service de transfert d'argent de personne à personne (peer-to-peer transfer en anglais), très utile pour s'éviter le casse-tête du partage d'addition ou la fausse excuse de l'absence d'espèces, a fait le succès de la startup française Lydia. La Fintech, qui revendique 1,7 million d'utilisateurs, dont 920.000 en France, les deux tiers ayant moins de 30 ans, a [levé en février 13 millions d'euros](#) pour s'étendre en Europe et élargir son offre, avec une carte et des services payants. Le paiement par Lydia, qui est compatible avec Apple Pay, est accepté par la chaîne de magasins Franprix et le site d'e-commerce Cdiscount, très répandu dans les campus, de la cafétéria aux associations. La startup se rémunère auprès des commerçants acceptant sa solution (commission de 0,7% pour les paiements par QR code). « *Tout ce qui aide à faire évoluer le marché vers du paiement mobile, simple, instantané et sécurisé est une bonne chose* », nous confie, beau joueur, Cyril Chiche, le cofondateur et directeur général de Lydia. « *La force de frappe de BNP Paribas est la bienvenue dans cette entreprise colossale* ».

Concurrence très dense

Une autre startup française, **Pumpkin**, dont Crédit Mutuel Arkéa a acquis 80% du capital et qui revendique plus de 350.000 utilisateurs, s'est aussi positionnée sur ce créneau du « *paiement entre potes, le remboursement simple et instantané.* »

Et la concurrence est de plus en plus dense sur le créneau de ce service pourtant gratuit pour l'utilisateur et faiblement rémunérateur, mais très fidélisant et central dans la relation client : la banque évite d'être "désintermédiée", "court-circuitée" pour le paiement ou une de ses étapes, comme cela arrive souvent en ligne, et invite ses clients à venir plus fréquemment consulter son appli, un indicateur scruté de près par les dirigeants du secteur. **PayPal**, pionnier du paiement en ligne, propose le transfert d'argent gratuit entre particuliers depuis plus d'un an, à grand renfort de publicité dans le métro et en ligne, mais la marque reste peu connue chez les Millenials. Aux Etats-Unis, sa filiale de paiement partagé Venmo est un formidable succès ([35 milliards de dollars](#) de paiements traités en 2017, entre 7 et 10 millions d'utilisateurs estimés). Le marché américain du paiement de pair-à-pair est estimé à [150 milliards de dollars](#) cette année par le cabinet spécialisé eMarketer, qui table sur 244 milliards en 2021. Venmo est de plus en plus concurrencé par [l'application Cash App de Square](#), l'entreprise de paiement de Jack Dorsey.

Facebook a aussi commencé à l'automne à proposer le paiement entre particuliers au sein de son application de messagerie instantanée Messenger (BNP Paribas est d'ailleurs son prestataire).

D'autres acteurs pourraient s'y intéresser à la faveur de l'entrée en vigueur depuis janvier de la directive européenne sur les services de paiement (DSP2). L'agrégateur de comptes [Linxo vient ainsi de racheter Sharepay](#) pour sa technologie de cartes intelligentes de partage de dépenses. La licorne suédoise de la Fintech Klarna, qui a bâti son succès sur le paiement en ligne, dispose depuis quelques mois [d'une licence bancaire](#) et veut remonter la chaîne de valeur proposer « *des produits et à forte intensité technologique pour le consommateur* » en jouant le rôle du « *Ryanair de la banque.* » On parle aussi d'Amazon qui pourrait s'y [lancer avec son enceinte connectée Alexa](#).

La différence pour le consommateur se fera sur la qualité et la fluidité de l'interface (peu de clics), mais aussi sur la sécurisation du service et la rapidité du transfert effectif d'argent.

[Delphine Cuny](#)

10 Une armée mexicaine au chevet de la réforme de l'audiovisuel public



Ils sont nombreux à vouloir imposer leur point de vue sur la réforme de l'audiovisuel public, mais ils ne seront que deux à décider : Emmanuel Macron et Alexis Kohler.

Françoise Nyssen espère présenter ses premières propositions de réforme après le festival de Cannes et prévoit de lancer une consultation publique sur l'audiovisuel public. En attendant, les groupes en charge de faire des propositions se multiplient

La réforme de l'audiovisuel avance à tout petits pas. Alors que des propositions étaient attendues pour la fin du mois de mars, rien n'est apparu et le calendrier est désormais incertain. Avec l'empilement des dossiers sur le bureau d'Emmanuel Macron, le sort de ces entreprises et de leurs dirigeants, qualifiés il y a peu de « honte de la République », semble avoir perdu de sa priorité.

Lorsqu'elle rentrera du festival du film de Téhéran, Isabelle Giordano viendra ajouter son nom à la très longue liste de personnalités chargées de travailler à la réforme de l'audiovisuel public. Une mission de plus pour une réforme qui multiplie les objectifs, [dont une partie concernera également le secteur privé, qui pourrait bénéficier d'un allègement de sa réglementation](#). « Nous passons plus de temps à répondre aux demandes extérieures qu'à faire fonctionner l'entreprise », se plaint-on à la direction d'une des sociétés concernées.

En effet, les interlocuteurs ne manquent pas : le ministère de la Culture ; deux commissions parlementaires ; [l'interministérielle Action Publique 2022 \(CAP2022\)](#) ; la commission de la Culture du Sénat ; le CSA sans oublier Olivier Courson, qui est le véritable chef d'orchestre de ce travail tentaculaire, ex-patron de StudioCanal aujourd'hui conseiller culture et communication à Maignon, dans le bureau duquel se réunissent chaque semaine les principaux protagonistes de la réforme. « Cette décentralisation de la préparation montre à quel point la décision finale sera, elle, très centralisée », sourit un bon connaisseur du dossier. Comprendre : validée directement par Emmanuel Macron sur les conseils de « la légende Alexis Kohler », ainsi qu'ironise une source à la Culture, amusée de l'importance prise par le secrétaire général de l'Élysée sans que celui n'ait de rôle officiel dans le dispositif.

Task force féminine. « [Cette réforme sera celle du président de la République](#), pas celle de Françoise Nyssen et celle-ci l'a parfaitement compris, assure un de ses proches, mais elle tient à faire les propositions les plus intelligentes et concrètes possibles ». Pour tirer son épingle du jeu, l'ancienne éditrice a fait venir à ses côtés Catherine Smadja, une experte du secteur en provenance de la BBC, chargée d'écrire les scénarios de réforme pour la ministre, mais aussi Isabelle Giordano, donc, et a obtenu l'accord de principe de Laëtitia Recayte, productrice et ex-directrice du développement commercial de France Télé au début du mandat de Delphine Ernotte. « Nyssen veut avoir à ses côtés des gens qui ont eu les mains dans le cambouis, qui connaissent les usages et qui permettront de trouver le bon équilibre avec CAP 2022, ajoute cette même source. Idéalement, il faudrait que Marc Tessier qui pilote cette réforme pour CAP 2022 s'entoure de cette task force féminine ».

Car si la personnalité et le parcours de Tessier ne souffrent d'aucunes critiques, dans les couloirs, certains ne se privent pas de signaler qu'à 71 ans, il n'est plus le mieux placé pour transformer France Télévisions, 13 ans après en avoir quitté la présidence. [Le prisme « économies » avec lequel lui et Roch-Olivier Maistre abordent le sujet](#) agace aussi bien du côté du ministère, que des parlementaires ou des entreprises concernées. « La base, c'est d'abord de définir ce que doit être l'audiovisuel public », soutient un professionnel du secteur.

C'est ce que tente de faire un groupe de députés de la majorité assure Frédérique Dumas : « Nous menons une réflexion globale qui part du terrain dont l'objectif est de redonner du sens au rôle du service public et à sa transformation – les usages, les missions, les offres et les moyens – et que cela aide à la décision ». Mais entre ce travail parlementaire et [celui que mène en parallèle le groupe dirigé par les députés Aurore Bergé et Pierre-Yves Bournazel](#), « qui auditionne la terre entière », selon un bon connaisseur du dossier, l'ambiance est à couteaux tirés. « Difficile de savoir comment tout cela va atterrir avec CAP 2022 », ajoute cet expert. Attendues pour fin mars, leurs propositions ont été repoussées sans nouvelle échéance claire. Et pour cause : rien ne doit sortir avant les arbitrages, même provisoires, du chef de l'Etat.

Et la redevance ? La ministre de la Culture espère tout de même pouvoir sortir du bois après le festival de Cannes qui s'achèvera le 19 mai pour tester dans la foulée ses idées auprès des professionnels. Françoise Nyssen voudrait aussi prendre le grand public à témoin et lancer une grande consultation nationale sur le rôle de l'audiovisuel public. Une idée qu'elle va encore devoir vendre à Emmanuel Macron...

Chose étonnante, parmi cette multitude d'intervenants un sujet semble n'avoir pas trouvé d'adresse : [la réforme de la redevance](#). Après avoir été repoussée durant tout le quinquennat Hollande et annoncée l'été dernier pour la loi de finances 2019, cette refonte calquée sur le modèle allemand où tous les foyers s'acquittent de cette contribution fait figure de croque-mitaine. La ministre de la Culture l'avait pourtant dit au Sénat en décembre : « cette réforme ne peut plus attendre ». Qui osera s'en emparer ?

[Cyril Lacarrière](#)

::: SOCIAL

L'OPINION – 18/04/2018

11 Syndicats: le déclin s'accélère



[Selon une étude choc de la Fondapol, l'administration arrange les chiffres de mesure d'audience dans le but de masquer la perte de représentativité des syndicats](#)

La Fondation pour l'innovation politique, dirigée par Dominique Reynié, publie une note fouillée sur le poids des syndicats. Selon ce think-tank qui se revendique comme libéral, progressiste et européen, la

mesure de l'audience syndicale n'est pas sans critiques en France. Près de trois quarts des salariés seraient exclus de la représentativité.

« Fiasco », « hors sol », « artefact démocratique »... L'étude que vient de publier la Fondapol ne fait pas dans la dentelle. Alors que plusieurs conflits sociaux se poursuivent – SNCF, [Air France](#), facultés —, l'enquête de [Dominique Andolfatto](#), spécialiste reconnu des syndicats, et chercheur à l'université de Bourgogne, met à mal leur représentativité.

Le chercheur revient en effet sur la façon dont a été réalisée la mesure d'audience des centrales pour la période 2013-2016. Mesure publiée l'année dernière par le ministère du Travail. L'enjeu est stratégique : depuis la loi d'août 2008, ce résultat détermine les syndicats à même d'être les interlocuteurs incontournables des employeurs au niveau des entreprises, des branches d'activité mais aussi au niveau national interprofessionnel. De ces résultats dépend aussi le droit des centrales à siéger à la table des négociations avec le gouvernement sur les réformes sociales. Les dernières portaient sur des sujets aussi importants que l'assurance chômage et [la formation professionnelle](#).

Depuis la loi de 2008, pour être considérés comme représentatifs, les syndicats doivent obtenir au moins 10 % des suffrages exprimés lors des élections professionnelles dans les entreprises et 8 % aux autres niveaux (branches professionnelles). Or, pour ces autres niveaux, le résultat découle d'une agrégation de résultats des élections dans les entreprises. Un système pourvu de zones grises, selon Dominique Andolfatto, qui met en cause le ministère du Travail – [plus spécifiquement la direction générale du travail](#) — en charge de construire cette mesure. Manque de transparence - avec la seule publication de données agrégées et non détaillées au plan national -, faiblesse des contrôles... Dominique Andolfatto va jusqu'à pointer « une sorte d'entre soi, entre partenaires sociaux, et hauts fonctionnaires du ministère du Travail ». Un reproche que réfute la direction générale du Travail, qui explique à l'Opinion, « qu'il n'y a pas de défaut de transparence, dans la mesure où le process est très ouvert et très encadré », entre autres, avec des réunions régulières du Haut conseil du dialogue social. D'ailleurs, souligne l'administration, s'il y avait eu de gros manquements, les syndicats qui se sentiraient lésés dans cette audience qui les départage, seraient montés au créneau.

Constats de carence. Par ailleurs, poursuit encore le chercheur de la Fondapol, le ministère a bien tort de se réjouir d'une participation de 5,6 millions de salariés lors de la dernière élection. Car même avec près de 200 000 voix de plus qu'entre 2009 et 2012, « cela ne couvre ni plus ni moins qu'un quart des salariés du privé ». Les agents publics et fonctionnaires votent en effet dans le cadre d'un scrutin séparé, dont les résultats seront d'ailleurs connus cette fin d'année 2018. « Tenant compte des bulletins blancs et nuls, c'est moins d'un électeur sur quatre qui a exprimé un choix syndical (et 34 % seulement en faveur des cinq confédérations « représentatives » historiques) », écrit l'auteur.

Explications : une partie des salariés – hors fonction publique – n'ont pu participer, faute d'organisation d'élections professionnelles dans leurs entreprises. Près de 40 % des sociétés ne respectent pas l'obligation de mettre en place des institutions représentatives du personnel. S'y ajoute le manque de candidats, qui conduit à des constats de carence de la part des directions.

Si le chercheur reconnaît que « la faiblesse de la participation électorale masque des situations contrastées », il estime que la participation, déjà très limitée, est encore faussée [par les élections dans les TPE](#), et celles des chambres d'agriculture où le scrutin se fait sur des sigles syndicaux et non sur des personnes. Dans les TPE, il y aurait ainsi eu plus de 90 % d'abstentionnistes entre 2016 et 2017. D'où la conclusion sanglante de Dominique Andolfatto : « on peut parler d'une forme de démocratie sociale abstraite, voire d'un artefact démocratique ».

Pas étonnant dans ce contexte, que le paysage syndical s'émiette, [et notamment à la CGT](#). Pour Dominique Andolfatto, c'est l'organisation qui recule le plus, avec 40 000 adhérents perdus depuis 2013, sur les 600 000 qu'elle revendique. Cette érosion tient autant aux déboires de la succession de Bernard Thibault, qu'au déclin de l'industrie et de l'emploi ouvrier, ou encore le positionnement très contestataire de la CGT.

Mais, la CFDT n'est pas en reste. [Même si pour la première fois en 2017, elle est passée devant la centrale de Philippe Martinez dans le secteur privé](#), elle aurait tort de s'enorgueillir, tant selon Dominique Andolfatto, il convient de « relativiser ce succès d'une courte tête ».

Inquiétudes. A l'issue de ce tableau calamiteux, - qui porte sur la seule syndicalisation dans le privé —, on mesure mieux les inquiétudes de Laurent Berger, le numéro un de la CFDT qui estime ouvertement que les syndicats sont mortels. Une crainte que partagent d'autres leaders syndicaux en coulisses.

Dans ce paysage en ruines, quid des organisations patronales ? Après avoir longtemps assuré qu'il représentait 750 000 entreprises, le Medef a été obligé de reconnaître une influence moindre... Près de 150 000 tout au plus. Et le patron des patrons, [Pierre Gattaz de juger, que sans réforme de structure, le Medef peut mourir](#). Un slogan que reprend d'ailleurs un candidat à sa succession, [Alexandre Saubot](#). Si on se réfère à un récent sondage publié [par l'Opinion, l'image des organisations patronales n'est pas plus reluisante que celle des syndicats](#). Les Français ne leur font pas confiance.

La Fondapol formule plusieurs idées pour relancer l'adhésion syndicale et la rendre plus légitime dont une qu'elle reconnaît « radicale » : « supprimer les subventions et la taxe sur les salaires qui permettent de financer les organisations syndicales (et patronales) et les amènent à négliger la recherche de ressources en termes d'adhérents ». Un système uniquement basé sur adhésions rendrait « les syndicats représentatifs et responsables du service à fournir à leurs adhérents ». Radical, en effet !

[Fanny Guinochet](#)

LES ECHOS – 17/04/2018

11.1 Grèves : du droit à l'abus



LE CERCLE/TRIBUNE - Pour Pierre Gattaz, la grève de la SNCF n'a que trop duré. Le président du Medef dénonce 'une utilisation abusive' du droit de grève par des syndicats qui le détournent pour 'faire de la politique anticapitaliste'.

Le droit de grève est consubstantiel de toute démocratie et il ne peut évidemment pas être question de le remettre en cause. Mais on peut néanmoins s'interroger sur les conditions d'exercice de ce droit, tant il est vrai que, lorsqu'il est utilisé de manière abusive, il peut être redoutable pour la pérennité d'une entreprise, et, dans [le cas de la SNCF](#), avoir un impact sur l'économie dans son ensemble.

Soyons clair : dans une entreprise, la grève est toujours le révélateur d'un échec, car elle est l'expression ultime d'un malaise qui ne s'est pas résolu par le dialogue. Mais qu'en est-il lorsque l'exercice de ce droit devient l'expression du refus d'un système économique ? N'y a-t-il pas, dans ce cas, un détournement de ce « droit de grève » qui devient un outil de contestation politique, et non plus l'expression d'un différend entre les salariés et leur employeur ?

Cela ressemble alors à une utilisation abusive de ce droit. Car notre modèle économique résulte [d'un choix de société](#) validé par des élections démocratiques et non par la faculté de blocage de quelques-uns.

Une autre vision de la SNCF

La SNCF est une grande entreprise, utile aux Français et à son économie, aimée et respectée, parfois même enviée. Mais elle est en crise car elle n'a pas voulu ni su s'adapter aux évolutions des modes de transport. C'est d'autant plus rageant que cette entreprise a des atouts remarquables (implication des salariés, excellence technologique...) et qu'elle pourrait, si on lui en donnait les moyens, être un acteur de tout premier plan.

Cela passe nécessairement par une révision d'un statut obsolète, une équation financière à revoir (comment anticiper l'avenir avec [40 milliards d'euros de dette](#), et 3 milliards d'euros de perte par an ?), des choix technologiques à repenser ([le tout-TGV](#)), etc. C'est là que se situent les vrais enjeux et les vrais débats. Il s'agit de développer la vision d'une SNCF renouvelée, à nouveau conquérante, ouverte à la concurrence et en prise avec les innovations. Autant de sujets sur lesquels nous voudrions entendre les propositions des organisations syndicales.

Au lieu de quoi, on assiste à une forme de prise en otage du pays pour que rien ne bouge, rien ne change et que l'orchestre continue à jouer pendant que le « Titanic » fait naufrage. Certains ayant à l'esprit, comme certaines banques au moment de la crise financière, le fameux « *too big to fail* » - « *trop gros pour chuter* », ou, dans le cas de la SNCF, « *trop sensible pour être abandonnée* ». En résumé, pourquoi changer et faire des efforts quand on est persuadé que l'ensemble de la société paiera pour combler les dérives, les déficits et la dette ?

Risque d'usure

Loin des problèmes concrets de la SNCF, certains acteurs syndicaux revendiquent clairement une posture politique d'opposition au gouvernement et de remise en cause de [l'ouverture à la concurrence](#), au prétexte que la concurrence, « c'est mal ». Quand certains syndicats revendiquent la « convergence des luttes », on se demande de quoi on parle. Les luttes contre quoi, contre qui ? Contre un capitalisme « sauvage et sans visage » ? Mais quand parlera-t-on enfin des vrais problèmes de la SNCF ?

Et c'est là où l'utilisation du droit de grève ressemble à une forme d'abus. Abus d'une situation de monopole qui rend l'exercice de la grève nuisible pour tous, abus d'une « prise en otage » du reste de la société sans remords et sans en mesurer les effets alors que l'économie redémarre, abus dans le détournement de l'utilisation d'un droit pour faire un chantage avant tout politique...

Le risque est que, face à ces abus, à force de le politiser, le droit de grève s'use. Permettre à des syndicats de continuer à faire de la politique anticapitaliste et bloquer le pays, c'est laisser un droit fondamental être détourné, et donc c'est affaiblir ce droit.

Mais cette situation doit aussi sonner comme un utile rappel. A l'heure où le gouvernement veut plus impliquer les syndicats dans la gouvernance des entreprises à l'occasion de la loi Pacte, cela montre que tous les syndicats ne sont pas uniquement motivés par l'intérêt des salariés et de l'entreprise. Rappelons également que, dans le modèle de cogestion à l'allemande si cher à certains, le droit de grève est sérieusement encadré pour justement prévenir ces dérives.

On ne peut enfin que regretter le silence des syndicats dits « réformistes » sur les excès de leurs collègues. Avant de revendiquer de nouveaux droits, il serait temps que le syndicalisme à la française s'interroge sur sa « raison d'être » et choisisse enfin entre pragmatisme économique et social et utopie politique.

Pierre Gattaz, Président du Medef

LE FIGARO – 18/04/2018

12 La réforme de la SNCF plébiscitée à l'Assemblée nationale



Le projet de loi de réforme ferroviaire et les modalités d'ouverture à la concurrence ont été approuvés par 454 députés contre 80. Sur cent députés LR, seuls deux ont voté contre.

La grève à la SNCF a beau entamer [sa quatrième séquence de deux jours de débrayage mercredi](#) et jeudi, le projet de réforme ferroviaire a été plébiscité à l'Assemblée. Mardi après-midi, le texte du projet de loi «pour un nouveau pacte ferroviaire» [a été approuvé par 454 voix contre 80](#), et 29 abstentions.

Avec le soutien d'une «large majorité» des élus LR, l'adoption du texte ne faisait pas de doute. Sur cent députés LR, deux seulement ont voté contre et 24 se sont abstenus. Rien d'étonnant à cela: le texte présenté à l'Assemblée porte essentiellement sur les modalités de l'ouverture à la concurrence. Une opportunité attendue par de nombreux élus de l'opposition.

Au Sénat dès le mois prochain

Sur les autres axes de la réforme, le texte est beaucoup plus succinct. Rien n'est encore tranché sur la date à laquelle la SNCF ne recrutera plus au statut. Rien non plus sur [les modalités de reprise de la dette](#) qui va pourtant conditionner le modèle économique et la gouvernance de la «future SNCF» dont on connaît déjà la date de naissance: le 1er janvier 2020. À cette date, une [grosse partie des 46.6 milliards d'euros de dette](#) auront été démenagés pour éviter une faillite à SNCF Réseau.

Le projet de loi va continuer à s'étoffer au fil des semaines. Ses contours seront précisés au Sénat le mois prochain. En effet, le texte sera examiné en commission le 23 mai puis en séance publique les 29, 30 et 31 mai. Le vote est fixé le 5 juin. «Il devrait être voté définitivement début juillet», indique le ministère des Transports.

Certaines organisations syndicales, qui poursuivent les réunions de concertation avec la ministre, parlent de «passage en force». La CGT a appelé à un très haut niveau de grève ces deux prochains jours pour marquer son opposition au projet de loi. Lundi, la colère de plusieurs syndicats de cheminots a été ravivée par [l'annonce de la filialisation de Fret SNCF](#), la branche de transport ferroviaire de marchandises dont la restructuration entamée il y a des années devrait passer par une recapitalisation. La dette de cette seule activité a atteint 4,6 milliards d'euros. Impossible de réinjecter de l'argent public sans déclencher les foudres de Bruxelles si Fret SNCF est fondu dans une branche plus vaste. Mais la CGT voit dans cette opération l'intention de démanteler le service public ferroviaire. Mardi soir, la ministre des Transports s'est félicité qu'une très large majorité au Parlement ait souhaité mener à bien cette réforme. «Je dis qu'en même temps il y a des avancées sur les modalités d'ouverture à la concurrence, [sur les garanties pour les cheminots](#). J'espère que ce sera entendu», a-t-elle conclu.

Sur le plan social pourtant, le chantier reste entier. La convention collective de branche qui s'appliquera aux salariés de la SNCF et à ses concurrents reste à inventer. Le projet de loi a prévu un délai de dix-huit mois au plus tard après la publication de la loi pour le conclure. Objectif: janvier 2020.

[Valérie Collet](#)

13 La CGT appelle à la grève et annonce «des coupures ciblées d'électricité»



Sébastien Menesplier, de la CGT Mines-énergie, annonce que le secteur de l'énergie rejoint les cheminots. Des actions sont prévues jusqu'au 28 juin.

Sébastien Menesplier, secrétaire général de la CGT Mines-énergies, appelle les électriciens et gaziers à rejoindre jeudi la grève des cheminots.

C'est la première [vraie tentative de « convergence des luttes »](#), depuis le début du [mouvement des cheminots](#). La CGT organise ce jeudi 19 avril une première journée nationale de mobilisation interprofessionnelle, au [deuxième jour d'une nouvelle période de grève à la SNCF](#). Sébastien Menesplier, secrétaire général de la CGT Mines-Énergie, annonce au Parisien qu'il entre dans la bataille. Plusieurs actions sont prévues, comme à la SNCF, [jusqu'au 28 juin](#).

Vous démarrez jeudi votre propre grève ?

SÉBASTIEN MENESPLIER. Oui. Nous préparons ce [mouvement d'ampleur depuis le 3 avril](#). Il s'agissait de réunir toutes les conditions d'une grande mobilisation. Les premières actions commenceront dès mercredi et jusqu'au 28 juin.

Qu'est-ce qui est prévu ?

Dès ce mercredi, nous prévoyons des basculements d'heures pleines en heures creuses dans les principales grandes villes. Ainsi que le rétablissement du gaz ou de l'électricité des familles victimes de coupures pour impayés. Des baisses de charges sont aussi prévues dans les centrales de production d'électricité. Dans les jours qui viennent, des coupures ciblées viseront des entreprises qui licencient ou criminalisent les actions syndicales. Pour cela, nous travaillons main dans la main avec nos unions départementales. Nous pourrions aussi empêcher les nouveaux compteurs Linky de communiquer les informations de consommation aux fournisseurs.

Vous avez donc des entreprises dans le viseur ?

Oui, dans la grande distribution par exemple. Un groupe comme [Carrefour, qui malmène ses salariés](#), pourrait avoir quelques mauvaises surprises. Une convergence des fédérations de l'énergie pourrait émerger et dans son sillage la formation d'une intersyndicale. Une réunion est d'ores et déjà prévue avec Force Ouvrière et la CFE-CGC le 2 mai.

Envisagez-vous également de mener des actions conjointes avec les cheminots ?

Bien sûr. Par exemple, lorsque nous avons appris que Guillaume Pepy (*NDLR : le président du directoire de la SNCF*) voulait mettre sur les rails [200 TGV supplémentaires pour assurer les départs en vacances](#), nous avons réfléchi à la manière dont nous pourrions intervenir. Sur les lignes, mais aussi dans les gares. Pas forcément pour que ces TGV ne roulent pas, mais au moins pour leur faire prendre du retard. Et contrer cette volonté de casser la grève.

Quelles sont vos revendications ?

Il faut arrêter cette fuite en avant, avant qu'il ne soit trop tard. Redonner à l'énergie sa juste place, celle d'un bien commun dédié à l'intérêt général. Certains pays, après avoir constaté les dégâts de l'ouverture à la concurrence, ont déjà fait machine arrière. Les États-Unis par exemple, mais aussi plus près de chez nous, le Portugal ou encore la Norvège, dans l'hydraulique. Nous portons donc le projet d'un nouveau service public de l'électricité et du gaz. Nous sommes en plein débat sur la prochaine loi de programmation de l'énergie dont le débat public s'est ouvert le 19 mars. Pourquoi ne pas l'aborder en faisant d'abord un bilan, après dix ans d'ouverture du marché ? Les prix ont explosé, faisant basculer plus de 12 millions de personnes dans la précarité énergétique.

Le service public est si malmené que ça dans l'énergie ?

L'ouverture de ce marché a été initiée dès 2004 avec l'ouverture du capital des deux entreprises nationales EDF et GDF. Puis trois ans plus tard, en 2007, avec la mise en concurrence, de façon très déloyale, de la distribution aux particuliers. Dès lors, tout a été complètement chamboulé. Avec des restructurations successives qui ont conduit à un gigantesque dumping social. Aujourd'hui, certains salariés sont au statut, d'autres sont sous garantie collective, etc. Résultat, le secteur a été totalement démantelé et le service public a pratiquement disparu.

Ce qui s'est passé dans l'énergie pourrait, selon, vous, arriver dans le ferroviaire ?

Malheureusement oui. Il y a d'abord eu les télécoms dans les années 1990, puis l'énergie la décennie suivante. Et malgré des résultats désastreux, les pouvoirs publics veulent continuer cette politique de destruction. C'est dramatique et les cheminots ont bien raison de réagir. Ce n'est pas seulement leurs droits qu'ils défendent, mais également ceux des usagers, c'est-à-dire nous tous.

Pourtant Emmanuel Macron a réaffirmé dimanche soir que la SNCF ne sera pas privatisée...

Il ment aux Français. Déjà en 2004 Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Economie, jurait la main sur le cœur exactement la même chose concernant EDF et GDF. Aujourd'hui, l'État n'est plus actionnaire d'Engie, ex-GDF Suez, qu'à 20 %. Et à 83,5 % d'EDF, sans savoir si demain cette part ne va pas encore diminuer. Malheureusement, l'histoire se répète.

Erwan Benezet

LE FIGARO – 18/04/2018

14 Les agents de la RATP appelés à faire grève jeudi 19 et vendredi 20 avril



Tandis que deux nouveaux jours de grève débutent à la SNCF ce mercredi 18 avril, dans un [communiqué](#), la CGT RATP appelle l'ensemble des agents de la RATP à se mobiliser les jeudi 19 et vendredi 20 avril 2018. L'organisation syndicale appelle également les agents à se rassembler jeudi 19 avril au siège de la RATP "à partir de 10h30 et à participer à la manifestation régionale qui sera organisée à partir de 14h devant la gare Montparnasse". Selon le communiqué, "des Assemblées générales seront organisées les 19 et 20 avril pour que les agents puissent décider collectivement des suites à donner au mouvement social".

8 astuces pour se déplacer pendant les grèves // <http://premium.lefigaro.fr/flash-eco/2018/04/17/97002-20180417FILWWW00264-les-agents-de-la-ratp-appelles-a-faire-greve-jeudi-19-et-vendredi-20-avril.php>

LES ECHOS – 18/04/2018

15 Air France : la grève se prolonge, en attendant un possible référendum



Le projet d'accord de la direction a déjà été rejeté par les principaux représentants des salariés, qui ont maintenu les préavis de grève. Mais les pilotes pourraient être amenés à trancher par référendum.

Malgré l'annonce par la direction [d'un projet d'accord](#), lundi soir, le conflit est loin d'être réglé chez Air France, qui a encore dû annuler 30 % de son programme de vols ce mardi, dont 45 % des long-courriers. Loin de mettre fin à la grève perlée entamée le 22 février, les propositions de la direction ont été largement rejetées dès mardi matin par les principaux représentants des salariés en grève, dont le président du SNPL AF, le principal syndicat de pilotes d'Air France, en pointe du mouvement. « *On ne comprend pas l'attitude de notre direction qui fait tout pour que ce conflit continue*, a estimé Philippe Evain au micro d'Europe 1, qualifiant le projet d'accord de « *trompe-l'oeil* ». Même rejet de la part du SNPNC, le principal syndicat d'hôtesse et stewards d'Air France, qui qualifie pour sa part les propositions de la direction de « *monumental enfumage* ».

7 % de hausse générale des salaires d'ici à 2021

Le projet d'accord de la direction propose 2 % de hausse générale des salaires en 2018, au lieu du 1 % prévu initialement, assorti de la promesse d'une hausse de 1,65 % par an de 2019 à 2021 - dans le cadre d'un « *pacte de croissance* » visant à accélérer le développement du groupe Air France. Soit, au total, une revalorisation générale des grilles de salaires de 7 % d'ici à 2021, qui se traduirait même, selon la direction, par une hausse des rémunérations de 12,5 % en moyenne sur la période, en y ajoutant les augmentations individuelles liées à l'ancienneté.

Un surcoût salarial de 280 millions d'euros

A raison de 40 millions d'euros pour 1 % de hausse, le surcoût pour Air France serait de 280 millions d'euros. Mais pour les représentants syndicaux, qui réclamaient initialement une hausse générale des salaires de 6 %, ramenée à 5,1 % ce lundi, dès cette année, au titre du rattrapage de l'inflation durant la période de gel des grilles de 2012 à 2016, le compte n'y est pas. « *La direction veut nous faire renoncer au rattrapage des années passées au nom des augmentations futures, à condition que la croissance soit au rendez-vous* », résume l'un d'eux, bien déterminé à poursuivre les grèves, qui auraient déjà coûté 220 millions à la compagnie.

Préavis de grève maintenus les 23 et 24

Pour l'heure, les préavis de grève déposés pour les 23 et 24 avril sont donc maintenus. Et l'intersyndicale devrait se réunir au plus tard d'ici à jeudi, pour décider de nouveaux préavis. Toutefois, le prochain rendez-vous potentiellement décisif sera la tenue, ce mercredi, du conseil du SNPL AF,

réunissant tous les représentants des pilotes, afin de décider de la suite à donner aux propositions de la direction.

Si une acceptation pure et simple du texte paraît exclue, compte tenu des déclarations de son président, le conseil syndical devrait au moins se prononcer sur l'organisation d'un référendum, permettant aux adhérents du SNPL AF de voter pour ou contre le projet d'accord. Un vote dont l'issue pourrait être positive, sachant que [les pilotes d'Air France sont divisés](#) sur le bien-fondé d'une grève intersyndicale et que la majorité est restée à l'écart du conflit, comme en témoigne un taux de gréviste autour de 35 % dans cette catégorie de personnel.

Cette hypothèse semble d'autant plus probable qu'elle correspond aux habitudes du SNPL et qu'en cas de rejet pur et simple du texte, la direction d'Air France aurait encore la possibilité d'organiser elle-même son propre référendum auprès de la totalité des salariés du groupe, au sein duquel la proportion de grévistes ne dépasse pas 10 %.

Bruno Trévidic

BFM – 18/04/2018

16 Frédérique Vidal: le mouvement de contestation des universités "ne s'est pas amplifié"



Frédérique Vidal sur BMFTV ce mercredi 18 avril 2018 - BFMTV

Bien que les étudiants de Sciences Po Paris viennent d'annoncer l'occupation d'un de leurs bâtiments, la ministre de l'Enseignement supérieur assure que le mouvement de contestation contre Parcoursup ne s'est pas étendu. Elle déclare également que les partiels reportés auront bien lieu.

La ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal fait le point sur le mouvement de contestation, qui continue à sévir dans les universités. "Ce matin nous avons quatre facultés bloquées et une dizaine de sites qui connaissent des perturbations; les choses ne se sont pas amplifiées", assure-t-elle sur BFMTV ce mercredi.

La grogne se poursuit effectivement dans plusieurs établissements de l'enseignement supérieur. Mardi soir, [les étudiants de Sciences Po Paris](#) ont lancé le blocage du bâtiment principal de l'établissement à l'issue d'une Assemblée générale, et les étudiants de Nanterre ont [voté la reconduction du blocage](#) jusqu'à jeudi. D'autres universités, comme Tolbiac ou Rennes 2, sont perturbées par la contestation.

Les examens "se tiendront"

Parmi les étudiants opposés au blocage de leurs facs, beaucoup s'inquiètent du chamboulement des partiels, dont certains ont déjà été repoussés sans qu'une date ne soit fixée. "Il est essentiel que ces examens se tiennent et ils se tiendront", rassure Frédérique Vidal, qui expose les différentes solutions possibles.

L'option de la dématérialisation est envisageable "lorsque le contrôle des connaissances autorise la remise d'un rapport ou d'un mémoire". Mais les partiels pourront s'organiser dans "des lieux délocalisés":

"Les universités c'est plusieurs facultés, il peut y avoir des campus bloqués mais d'autres campus qui sont accessibles. Et on peut parfaitement organiser des examens y compris en présentielle, simplement dans d'autres salles", affirme la ministre.

Un "danger pour les étudiants"

Face à la contestation provoquée par Parcoursup, Frédérique Vidal réaffirme la légitimité de cette réforme, et assure de sa volonté de pédagogie: "Nous ne voulons plus tirer les lycéens au sort, et nous ne voulons plus 70% d'échecs ou de réorientations en première année à l'université (...) Nous discutons en permanence avec les syndicats représentant les personnels et les associations étudiantes, lorsqu'ils viennent."

Les présidents de [l'université Panthéon-Sorbonne](#) et de Montpellier ont demandé le recours aux forces de l'ordre afin de faire évacuer leurs sites, bloqués par des étudiants: "Quand les présidents d'université font appel aux forces de l'ordre pour évacuer, c'est qu'il y a un danger pour les personnels, un danger pour les étudiants qui sont sur site, dont ils ne se sentent pas capables de prendre la responsabilité", alerte la ministre.

Des casseurs sur les lieux?

Y a-t-il un doute sur l'identité de certains occupants? Frédérique Vidal se dit "à peu près persuadée" que "ce ne sont pas des étudiants" qui commettent les violences: "J'ai côtoyé des étudiants toute ma vie, je sais que les étudiants ne cassent pas les serveurs, ne caillaient pas les personnels."

Enfin, elle donne des précisions sur [le boycott de la réforme annoncé par quelques présidents d'université](#). Selon elle, ils s'opposent au classement des étudiants "lorsqu'il n'y a pas de tension", soit lorsque les filières ne sont pas surchargées. "Lorsque les présidents d'université disent 'S'il n'y a pas de tensions, nous ne classerons pas' ils se conforment parfaitement à la loi."

L'Unef "est présente aux réunions", selon sa présidente

[Lilâ Le Bas](#), présidente de l'Unef, a réagi quelques minutes plus tard sur notre antenne. Elle affirme que "L'Unef est présente aux réunions" sur la question de l'arrêté licence, "ce qui va encadrer la question des rattrapages, la compensation des notes par exemple pour les étudiants en licence. Et évidemment que l'Unef y est, pour pouvoir porter nos revendications dans ce cadre-là."

"C'est le ministère qui est en train de pourrir les années aux étudiants", assure-t-elle, avant de poursuivre: "Nous ce qu'on veut c'est que les examens soient reportés pour l'instant, puisqu'effectivement il y a une mobilisation qui est importante sur les campus universitaires, qu'il faut prendre en compte. Et aujourd'hui on a un ministère qui fait la sourde oreille, voire qui méprise les étudiants qui sont mobilisés."

Vidéo : <http://www.bfmtv.com/societe/blocages-des-universites-les-choses-ne-se-sont-pas-amplifiees-assure-frederique-vidal-1421849.html>

Benjamin Pierret

::: INTERNATIONAL

LES ECHOS – 18/04/2018

17 Trudeau propose un partenariat progressiste à la France



Pour la première fois, un Premier ministre canadien s'exprimait devant le Parlement français. Il a beaucoup insisté sur l'environnement et le commerce.

« *On ne peut pas se résigner. On ne peut pas accepter le monde tel qu'il est* ». Dépeignant un monde dominé par l'anxiété, où le populisme reprend et la diversité s'érode, le Premier ministre canadien s'est fait, mardi, l'apôtre du progressisme. Premier dirigeant canadien à s'adresser aux députés au Palais Bourbon, le descendant d'Etienne Trudeau, un charpentier de La Rochelle émigré au 17^e siècle, a insisté sur le fait que « *le changement n'est pas toujours signe de progrès* ».

D'où l'absolue nécessité pour les démocraties libérales de « *donner une vision claire et convaincante du monde qu'elles espèrent bâtir* ». Refusant la peur et l'inquiétude - « *That's not who we are* » - , il s'est fait le chantre d'une philosophie progressiste, résolument positive, qui s'exerce dans toutes les sphères. Qu'il s'agisse de l'environnement, de l'immigration, ou de l'égalité des sexes qui sera le thème du sommet du G7 de Charlevoix en juin prochain.

Climat et commerce

Longtemps critiqué pour son [manque d'engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique](#) , le Canada de Justin Trudeau est désormais beaucoup plus militant bien qu'il soit lui-même engagé dans un combat pour la construction du [pipeline « trans mountain »](#) à l'ouest du pays qui dresse autochtones et écologistes contre lui. La protection de l'environnement, la croissance «durable » des économies, tout cela doit être mené à l'échelle mondiale a-t-il rappelé aux députés, saluant au passage le travail mené par la France lors de la Cop21. Les deux pays ont d'ailleurs signé mardi un partenariat pour intensifier leur collaboration dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Si la France n'arrive pas à ratifier avec le Canada, avec qui pouvez-vous imaginer le faire ?

Justin Trudeau espère autant de réciprocité sur un sujet primordial pour le Canada, celui de la ratification de l'accord de libre-échange entre Ottawa et l'Union européenne (Ceta). Un accord qui va créer des emplois pour la classe moyenne, qui protège l'environnement et qui « *va plus loin que n'importe quel autre accord commercial dans le monde* », a souligné le Premier ministre. Il a rappelé qu'en 2017, les exportations françaises vers le Canada avaient progressé de 4% - et de 8% pour la seule agriculture. De même les investissements canadiens en France ont affiché une hausse de 23% l'an passé. « *Si la France n'arrive pas à ratifier avec le Canada, avec qui pouvez-vous imaginer le faire ?* » s'est interrogé le leader canadien.

Vidéo - Justin Trudeau et Emmanuel Macron défendent le CETA //

<https://www.lesechos.fr/monde/ameriques/0301576552668-trudeau-propose-un-partenariat-progressiste-a-la-france-2169808.php>

Virginie Robert

18 Macron presse Merkel d'agir face à l'Europe de la paralysie



VIDÉO - Incisif devant le Parlement européen mardi, le président veut s'allier les eurodéputés dans son difficile dialogue avec l'Allemagne.

L'université Humboldt à Berlin, la colline athénienne de la Pnyx et le discours de la Sorbonne... Emmanuel Macron n'en est plus à une tribune près pour décliner la vision de l'Europe qui l'a propulsé à l'Élysée, il y a onze mois. Mardi, face à un Parlement de Strasbourg qu'il voit comme «le siège de la légitimité européenne», l'objectif était tout autre: en appeler d'abord aux eurodéputés pour bousculer l'inertie allemande d'ici l'été, puis susciter dans l'Hémicycle l'adhésion indispensable pour changer la donne aux élections européennes de mai 2019. Sur les deux points, l'échange d'hier laisse un goût d'inachevé.

«Le retour de la vraie France»

À deux reprises, les eurodéputés ont applaudi debout et Jean-Claude Juncker, vétéran de la scène bruxelloise, dit son émotion de voir «le retour de la vraie France» dans le débat européen. Trois heures durant, Emmanuel Macron a parlé et répondu à l'assemblée, avec la connaissance des dossiers et les mots fiers qu'elle apprécie. La «souveraineté européenne». Une réussite démocratique «unique au monde». Et l'impatience pour des choix clairs «entre ceux qui veulent une Europe du repli, ceux qui veulent une Europe de l'habitude et ceux qui veulent une Europe de l'ambition».

Parmi les premiers, le nom de [Viktor Orbán, vainqueur dans les urnes en Hongrie et partisan affiché d'une démocratie autoritaire](#), n'a pas été prononcé. Parmi les seconds, le président s'est bien gardé de ranger Angela Merkel, qu'il rencontrera jeudi pour une session de travail à Berlin. Entre les lignes pourtant, il transparaît qu'Emmanuel Macron considère aujourd'hui les alliés CDU-CSU de la chancelière comme le frein le plus puissant au lancement de son entreprise de refondation de l'UE.

«Certains nous disent que les peuples ne veulent plus de l'Europe, poursuit le chef de l'État. D'autres affirment sagement que nous ne devons pas nous presser, pour ne pas brusquer les peuples, parce que ce serait faire le jeu des populistes. Ceux-là voudraient s'habituer à une musique que l'on connaît bien: celle parfois de la paralysie.» Patron du groupe centriste ADLE et allié probable d'Emmanuel Macron pour le scrutin européen de mai 2019, le Belge Guy Verhofstadt enfonce le clou: «Comparée aux conservateurs en Europe, même la SNCF est un bastion de réformateurs...»

Merkel piquée au vif

Au risque de crisper son rendez-vous à Berlin, Emmanuel Macron a redit mardi sa volonté de doter la zone euro d'un budget qui lui appartient, avec «sans doute» une représentation parlementaire propre. «Si nous ne décidons pas dans les prochains mois, nous ne pourrons pas aller de l'avant en Europe», prévient-il. Depuis la Chancellerie, Angela Merkel, peut-être piquée au vif, s'est engagée quelques heures plus tard à un accord avec la France d'ici à la fin juin. «L'Allemagne fera sa part», dit-elle, comme pour couvrir une cacophonie croissante entre conservateurs et sociaux-démocrates, à l'intérieur de la grande coalition.

L'autre question restée sans réponse dans l'Hémicycle est le périmètre des alliances électorales que l'inventeur d'En marche! voudra nouer d'ici au scrutin de 2019, pour donner une dimension européenne au mouvement et soutenir ses ambitions jusqu'à la fin de son mandat. «Macron a su prendre de la

hauteur, mais il reste dans le vague sur les forces qui pourraient venir l'appuyer» dans l'Hémicycle, note en privé un candidat au ralliement. À droite comme à gauche, ils sont nombreux. Mais encore loin d'être conquis.

Les émissaires de LaREM labourent le terrain strasbourgeois. L'éventail du possible va de la droite pro-européenne aux écologistes, avec les sociaux-démocrates mais en excluant les extrêmes. Cette prospection vient de connaître un premier revers sérieux en Italie, avec l'effondrement électoral du Parti démocratique de Matteo Renzi.

Vidéo : <http://premium.lefigaro.fr/international/2018/04/17/01003-20180417ARTFIG00296-macron-presse-merkel-d-agir-face-a-l-europe-de-la-paralyse.php>

À Épinal, Macron lance sa croisade européenne auprès des citoyens //

<http://premium.lefigaro.fr/politique/2018/04/17/01002-20180417ARTFIG00322--epinal-le-chef-de-l-etat-lance-aupres-des-citoyens-sa-croisade-europeenne.php>

Jean-Jacques Mével

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

